

■ CONCOURS CANTONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017

Des constructions exemplaires à l'honneur!

Une fois n'est pas coutume: de nombreux acteurs du marché immobilier étaient présents à la cérémonie de remise des prix du Concours cantonal du développement durable 2017. En effet, deux constructions ont été gratifiées d'une mention: une modeste maison réalisée en matériaux de récupération et un important projet de surélévation/rénovation à Meyrin.

Le Concours cantonal du développement durable a affiché cette année un taux record de participation, avec soixante-deux candidatures déposées. Parmi elles, le jury a sélectionné dix initiatives originales: sensibilisation environnementale, réhabilitation, choix des produits, économie, biodiversité, réparation, utilisation de matériaux naturels et recyclage étaient à l'ordre du jour. Organisé depuis 2002, ce concours s'inscrit dans la mise en œuvre de l'Agenda 21. Il a pour objectif de soutenir et d'encourager les actions de la société civile à Genève et dans la région transfrontalière.



Remise des prix par Jean-Daniel Plancherel à Christian Borner, directeur de Parloca...



... et à Sébastien Petitat pour la construction de la Maison de la récupération.



La Maison de la récupération, au Grand-Lancy.

La cérémonie s'est tenue à Meyrin, une commune engagée depuis longtemps en faveur du développement durable, en particulier dans le secteur de la construction. Chaque année, le concours offre trois types de récompenses: la bourse (30 000.-) destinée à soutenir la mise en œuvre d'un projet; le prix (10 000.-) sanctionne une réalisation; enfin, des distinctions et mentions, sans dotation financière, sont décernées aux candidats méritants.

La bourse 2017 a été attribuée à l'association Monnaie Léman, qui a créé une monnaie complémentaire et solidaire visant à renforcer l'économie de proximité. Le montant obtenu permettra de diffuser le «Léman» sous forme électronique (e-leman et lemanex). Quant au prix, il a été remis *ex aequo* à l'association Pro Natura Genève pour le Centre nature du vallon de l'Allondon et à Revolution Food Sàrl pour son service de traiteur spécialisé dans l'alimentation durable. Comme le re-



Les lauréats 2017, avec Jean-Daniel Plancherel, François Longchamp, Rémy Zinder et Jean-Marc Devaud.

lève Jean-Daniel Plancherel, président du jury, «un soupçon d'impertinence, quelques grammes d'utopie marquent cette édition du concours».

De la maison en paille à l'immeuble d'envergure

Sébastien Petitat, un trompettiste de jazz, s'est donné un défi écologique et économique: construire au Petit-Lancy une maison «100% récup'» pour quelque 8000 francs. «C'est possible, car les bennes de chantier de démolition débordent de matériaux réutilisables», explique le musicien-constructeur, qui a remercié au passage les entreprises HTP et Serbeco pour leur collaboration. Sa maison - pour laquelle il a obtenu une mention - est érigée sur des fondations en pneus remplis de gravier; elle est réalisée avec des poutres d'Artamis et ses façades sont constituées de bottes de paille. Fenêtres, plomberie, tuiles, gouttières et même fils électriques sont tous des déchets collectés et revalorisés... une villa atypique que Sébastien Petitat se propose d'ouvrir aux visiteurs, afin de partager son expérience. Une autre mention a été attribuée à la Fondation Parloca pour la surélévation et la rénovation de son immeuble Vernes-Vaudagne à Meyrin. «Ce projet traduit la démarche de Parloca, soucieuse de pérenniser son patrimoine immobilier et de créer de nouveaux logements», indique Christian Borner, directeur de Parloca. L'édifice a été entièrement rénové, afin d'accroître la qualité de vie des résidents, d'optimiser le bilan énergé-

tique et de mettre à niveau une construction datant de 1965 (normes sismiques, etc.). La surélévation a permis de créer 38 nouveaux logements, en favorisant la mixité sociale, un enjeu important pour la cité satellite de Meyrin. Une durabilité dans l'action qui s'exprime aussi dans le choix des partenaires et des entreprises - toutes locales - qui ont participé au chantier. C'est la société Batineg SA qui a été mandatée pour mener les études de faisabilité et assurer la réalisation du projet. ■

Véronique Stein

GROS PLAN

Parloca: une vision durable

La Fondation Parloca Genève est une fondation immobilière de droit privé, sans but lucratif, qui a pour mission de fournir des logements de qualité à des prix abordables. «Au début des années 1990, Parloca a bénéficié de l'aide fédérale pour faire l'acquisition de ses immeubles», explique Robert Hensler, avocat, ancien chancelier d'Etat et président de la Fondation.

Créée en 1993, la Fondation Locacasa, devenue Fondation Parloca depuis 1998, est propriétaire d'une quinzaine d'immeubles, ce qui représente environ 1300 logements à Genève. «Parloca a une stratégie d'optimisation de son parc immobilier, par des travaux d'entretien et de rénovation, ainsi que des surélévations. Et cela toujours avec une fibre sociale et écologique affirmée!», poursuit Robert Hensler.